

Réf: Dossier 296410

Avis de constitution

SOCIETE « BRIGHT ACADEMY GRAND-BASSAM »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER  
RIVIERA 2 ROUTE BONOUMIN CARREFOUR ANDRE  
MALRAUX, IMMEUBLE JUMIA, Lot 298, Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BRIGHT ACADEMY GRAND-BASSAM »

Objet : ACTIVITES SPORTIVES ET LOISIRS, ACHAT ET VENTE DE DIVERS ARTICLES, SERVICE DE RESTAURATION DANS LES CENTRES SPORTIF

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER RIVIERA 2 ROUTE BONOUMIN CARREFOUR ANDRE MALRAUX, IMMEUBLE JUMIA, Lot 298, Ilot 23

Dirigeant(s) M ASSEU ASIAH PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01379 du 20/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16608/GTCA/RC/2024 du 20/03/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

